

Louis GUILLAUME

Note sur la reconnaissance de  
gisements de houille triasique  
dana la région de Saint-Menge -  
Dombrot-sur-Vair.

6-8-42.

Note sur la reconnaissance des  
gîtes de houille triasique dans  
la région du Vair et de la  
Vraine (Vosges)

24-10-42.

## N O T E

sur la reconnaissance de gisements  
de houille triasique dans la région  
de Saint-Menge - Dombrot-sur-Vair.

---

L'étude de documents et les reconnaissances sur le terrain auxquelles j'ai pu me livrer jusqu'ici concernant les gisements de houille triasique dans la région des vallées du Vair et de la Vraine ainsi qu'entre ces deux cours d'eau, au Sud de Gironcourt-Houécourt, m'ont permis d'aboutir à la première conclusion suivante :

Contrairement à ce que j'avais d'abord pensé, par analogie avec certains faits observés par exemple en Moselle ou dans les Ardennes, le résultat négatif de certains sondages ne peut être expliqué dans tous les cas par des phénomènes de glissement des assises dures de la Dolomie-moëllon sur les versants.

Il a été amplement démontré par ailleurs, par les observations faites dans les diverses exploitations de houille dans la région, notamment aux environs de Gemmelaincourt et de Saint-Menge, que les gisements se présentent sous forme de lentilles séparées, dans chacune desquelles l'épaisseur de la houille exploitable varie parfois assez rapidement.

Il n'y a donc pas lieu pour le moment - en attendant l'exploration géologique plus poussée des affleurements que je me propose de faire en Septembre prochain - de modifier le programme immédiat de reconnaissance adopté par le Service des Mines de Nancy.

La poursuite des sondages peut être conçue comme suit :

- 1°) Sondages en cours près la source de la Vernoue;
- 2°) Quel que soit le résultat de ce sondage, positif

ou négatif : exécution du sondage 3 à l'emplacement prévu par le Service des Mines de Nancy, dans le Bois de la Voivre, deux kilomètres environ à l'E- S.E. de Houécourt.

3°) Si ces sondages sont achevés avant fin Septembre, il y aurait lieu d'envisager, pour éviter le chômage de la sondeuse, un nouveau sondage à peu de distance au Nord-Ouest de l'ancien forage profond de Saint-Menge, dans lequel, selon les renseignements recueillis par M. Sepulchre, il aurait été traversé dans les grès triasiques une couche de houille d'une puissance d'environ un mètre.

Il y a intérêt, malgré certaines difficultés que l'on peut prévoir pour l'exploitation d'un gisement éventuel dans cette région, à contrôler l'observation ancienne tout en étendant légèrement le champ de la reconnaissance.

Je propose d'emplacer ce sondage 150 mètres environ au N.O. de l'ancien forage profond, dans la proximité immédiate du point coté 328,8, en bordure N.E. de la route de Gironcourt à Saint-Menge, deux kilomètres environ au Sud du clocher de Gironcourt.

BUREAU DES RECHERCHES  
GÉOLOGIQUES ET GÉOPHYSIQUES

44, rue de Lille  
PARIS (VII<sup>e</sup> arr<sup>t</sup>)

Téléphone : LITré 48-25

NOTE SUR LA RECONNAISSANCE  
DES GITES DE HOUILLE TRIASIQUE DANS LA REGION  
DU VAIR ET DE LA VRAINE (VOSGES).

Il paraît bien démontré, d'après l'ensemble des données recueillies sur cette région (sondages - puits - exploitations) que des gisements se présentent sous forme de lentilles séparées, dans chacune desquelles l'épaisseur de houille exploitable varie parfois assez rapidement (cf. ma note du 6 Août 1942).

Bande de Gemmelaincourt.-

La mieux reconnue de ces lentilles est actuellement celle que nous désignerons sous le nom de " bande de GEMMELAINCOURT ", laquelle affecte, en effet, la forme d'une bande allongée approximativement du Nord-Est vers le Sud-Ouest, d'une largeur comprise entre un et deux kilomètres, jalonnée par les anciennes exploitations de GEMMELAINCOURT ( en rive gauche de la Vraine - tonnage total extrait estimé à environ 200.000 tonnes -), de NORROY-sur-VAIR, -BULGNEVILLE ( Galerie Marie ) - GRAINVILLIERS-la-VACHERESSE-MARTIGNY. Dans la partie de cette bande qui nous intéresse plus particulièrement ici, la couche de houille atteint une puissance de :

0m,50 à 1 mètre	ancienne mine de GEMMELAINCOURT
0m,55	puits du HAPIAT ( n° II )
0m,30 à 0m,40	ancien puits n° 27
0m,40	puits dit de PARAY-sous-MONTFORT (1942)
0m,25	ancien puits n° 14
0m,40 à 0m,50	ancien puits n° 16 (CLAIRS-CHENES)
0m,40	ancien puits n° 13.

/ ..... /

- exploitation ancienne du CUGNOT en rive gauche (Sud-Ouest) avec une couche d'environ 0m,30.
- exploitation ancienne dite du CHANOIS en rive droite, avec une couche qui aurait atteint jusqu'à 0m,60, à la rencontre de laquelle se dirigent les travaux entrepris par la Verrière de Gironcourt, actuellement en cours, avec une galerie en direction dans une couche de 0m,30 environ.
- sondage ancien n° 5 : 0m,33 de houille
- sondage ancien n° 9 : 0m,43
- sondage profond de SAINT-MENGE (1907) où il aurait été reconnu une épaisseur de houille dans le grès keupérien de un mètre (?).
- sondage récent dit du RATELOT : 0m,25

Suggestions concernant la poursuite de la reconnaissance dans le "Gîte de SAINT-MENGE".

Les résultats des ouvrages anciens :

n° 21 : 0m,15 de houille	} région à 1° Est et au Nord-Est de DOMBROT-sur-VAIR
n° 18 : 0m,15 -	
n° 24 : 0m,40 -	

semblent apporter un commencement de preuve à l'hypothèse d'une disposition analogue à celle qui apparaît assez nettement dans le gîte de GENNELAINCOURT, c'est-à-dire en forme de bande allongée du Nord-Est vers le Sud-Ouest.

Il paraît donc indiqué de ne pas abandonner complètement la recherche dans cette région sans effectuer au moins un sondage dans la région encore inexplorée entre les deux groupes d'ouvrages ci-dessus ayant donné des résultats positifs.

En tenant compte de diverses difficultés d'ordre pratique (difficulté d'approvisionnement du forage en eau notamment), le sondage pourrait être situé, par exemple, au lieu dit "Champ de tir" : c'est le sondage préconisé par le Service des Mines de NARCY sous le n° 3.

En cas de résultat positif, ceci pourrait encourager la poursuite de la reconnaissance dans la région considérée, avec l'exécution, par exemple, d'un sondage dans la vallée de la VERNOUE, au Sud-Ouest du sondage du RATELOT.